



Mourir dans la dignité

Mémoire

Présenté par
Doris Labrecque

Juillet 2010

Mourir dans la dignité

Mourir: cesser de vivre, cesser d'exister, disparaître; civilisation qui meurt.

Dignité: respect dû à une personne, ou à soi-même

Pourquoi parler d'euthanasie, de suicide assisté?

Pour qui parler de « Mourir dans la dignité » ?

Et qu'est-ce que « Mourir dans la dignité » ?

A est malade, mentalement très malade. Il a agressé sexuellement et tué de jeunes enfants. Il a fait de la prison; il a fait plusieurs thérapies. Les familles des victimes réclament pour **A** soit l'euthanasie, soit le suicide assisté afin qu'il ne commette plus de pareils actes et empêchent d'autres petites victimes de ne pouvoir mourir dans la dignité.

B est sur le « BS ». Elle est à la recherche d'emploi. Elle a plus de 50 ans, a toujours occupé des emplois précaires. On lui offre de participer à un programme pour la somme de 100\$ de plus par mois. L'habillement, le transport, les repas non fournis, elle travaille du matin au soir, beau temps mauvais temps, sur une vigne. Elle aime son travail bien que physiquement difficile et ce, sans compter qu'elle souffre de l'épine de Lenoir. Et elle espère pouvoir poursuivre lorsque la durée du programme sera terminée. Mais lorsque le programme arrive à sa fin, l'employeur ne la garde pas à son service. **B** retourne à sa pauvreté et à la recherche

d'un emploi jusqu'à ce qu'on lui offre un autre programme. Et ça recommence! Serions-nous prêt à lui accorder le droit au suicide assisté? Ne pouvant « **VIVRE** » dans la dignité, elle pourrait au moins « Mourir dans la dignité »!

C est une jeune fille de 14 ans qui veut mourir, ayant subi toutes sortes d'outrages depuis sa plus tendre enfance, de famille d'accueil en famille d'accueil, ... Elle n'en peut plus. Elle veut mourir. Elle est si fatiguée. A-t-elle le droit au suicide assisté?

D est accusée d'avoir fraudé la Sécurité sociale parce qu'une erreur a été commise par son agent (impossible). La nouvelle fait rapidement le tour de village et **D** est pointée du doigt. Elle souffre, elle a honte, elle est humiliée. Où aller? Elle n'a pas d'argent, elle est pauvre et on lui a coupé son chèque d'aide sociale. Aucune porte s'ouvre devant elle. Alors **D** demande à mourir. Qui lui accordera ce droit?

E est une femme de 75 ans, divorcée depuis plus de 20 ans. Elle vit seule dans un HLM avec le montant minimum. Ses enfants s'en soucient peu; n'ayant pas d'argent, pas d'assurances, elle ne laissera pas d'héritage. Elle boit, elle est « joueur compulsif ». Ne devrait-on pas l'euthanasier ou lui offrir le suicide assisté?

F est vieux et riche; il ne se décide pas à mourir et souffrant d'un peu de démence, il dépense l'héritage de ses enfants. Peut-on le piquer, il va mourir de toute façon?

G Itinérant, se nourrissant dans les poubelles avec les restants de ceux qui ont les moyens de jeter. Vit-il dans la Dignité? Y a t-il quelqu'un pour

l'aider sinon à Vivre dans la dignité du moins, « Mourir dans la dignité »?

Les législateurs savent-ils vraiment ce que souffrent ces personnes et ce dont elles ont vraiment besoin? Sont-ils bien placés pour décider du sort de la majorité d'après l'opinion d'experts en « la matière » ? De plus, sont-ils vraiment aptes mentalement? N'oubliez pas Hitler qui aurait fait soit disant « Mourir dans la dignité », les malades mentaux ...

Le gouvernement a des problèmes de logements pour les aînés en perte d'autonomie. L'État les a cependant pris en charge comme il a pris en charge les enfants avec les garderies. Mais ce n'est pas l'ambition première de l'état que le bien-être de sa population mais c'est l'Économie, l'Argent, le dieu dollar. Alors aider les gens à « Mourir dans la dignité » coûte bougrement moins cher que les aider à « VIVRE dans la dignité ». L'euthanasie et le suicide assisté ne sont-ils pas des moyens de diminuer les coûts de la santé? Il y aura moins de personnes qui « traîneront » dans les hôpitaux? Parce que « Mourir dans la dignité » coûtera beaucoup moins cher à l'État que de « Vivre dans la dignité »?

Avez-vous demandé à la société si elle accepterait une loi qui donnerait le droit aux malades de vivre, de guérir? Est-ce que la société accepterait une loi qui obligerait la médecine à guérir les malades ?

Avant de parler de « Mourir dans la dignité » n'est-il pas préférable de parler de « Vivre dans la dignité »?

Les pauvres, les sans-abri, les clochards, les itinérants, les BS, ..., n'auront jamais la chance ni de Vivre dans la dignité, ni de Mourir dans la dignité. Les jeunes continueront de se suicider, étant laissés seuls. La prévention du suicide ne sera plus nécessaire?

Parce que je travaille, coure partout, je n'ai pas le temps de m'occuper de mes vieux, alors je les place dans un foyer et c'est pas grave, l'État veille sur eux? Pour les enfants, les bébés, c'est la même chose; je les envoie dans des garderies, c'est pas grave, l'État veille sur eux? Je travaille, je dépense, et je n'arrive plus à payer mes dettes, c'est pas grave, je fais une faillite personnelle? Et si je suis enceinte et que je ne veux pas de cet enfant, c'est pas grave, je me fais avorter? Si je me marie et que ça ne fonctionne pas, c'est pas grave, je divorce? Et si j'en ai marre de la vie, c'est pas grave, je me suicide ? Et mon mari qui est malade chronique placé à l'hôpital et je suis tannée d'aller le voir alors, c'est pas grave, je le fais euthanasier?

À quatorze ans, une jeune fille peut se faire avorter sans l'autorisation de ses parents. (Selon Statistiques Canada, 304 filles âgées de 14 ans ou moins ont subi des avortements en 2004.) À 18 ans, un jeune homme se suicide. Au milieu de XXe siècle, un jeune homme meurt d'une insuffisance rénale parce que l'hémodialyse n'existe pas encore. Que faisons-nous pour aider cette jeune fille avant qu'elle soit enceinte? Que faisons-nous pour ce jeune homme avant qu'il ne se suicide, afin qu'il ne se sente pas dans l'obligation de mettre fin à ses jours? Et combien de personnes aujourd'hui vivent grâce à l'hémodialyse?

Toutes les personnes souffrantes qui n'ont encore aucun traitement disponible devraient-elles laisser tomber les bras et avoir recours au suicide assisté ou à l'euthanasie? L'Espérance, ça n'existe plus ? C'est pour ça qu'on ne va plus voter? C'est pour ça que je deviens si égoïste?

J'avoue que j'ai beaucoup de peine à accepter que notre société discute de MOURIR. Le Québec a le plus haut taux de suicide au Canada et l'euthanasie est déjà chose courante dans nos hôpitaux. L'avortement est devenu un moyen de contraception alors qu'il ne devait être pratiqué que sous certaines conditions.

Le questionnaire qui est fourni pour la Consultation Générale « Mourir dans la dignité » est biaisé. On ne demande pas la à population si elle est pour ou contre l'euthanasie et /ou le suicide assisté, on lui demande sur quel bras il faut piquer. Vous consultez la population? Faites moi rire. Les décisions sont déjà prises. Mon opinion citoyenne ne pèsera pas lourd sur la balance.

Qui aura droit à l'euthanasie ou au suicide assisté?

Qu'une personne ou une autre meurt euthanasiée ou assistée dans son suicide, quelle importance, c'est légal !!! Qu'elle image laissons-nous de notre société?

Je suis malade et je n'ai aucun traitement pour soulager mes douleurs; je suis découragée de la vie, le monde est moche, je ne veux plus vivre; j'ai mal à mon corps et à mon âme. Que pouvez-vous faire pour moi?

QUELLE SOCIÉTÉ!!!

QUELLE TRISTESSE!!!

QUEL DÉGÂT!!!

**« HEUREUX CEUX QUI SERONT MORTS QUAND TOUTES CES CHOSES
ARRIVERONT »**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Doris Labrecque', written in a cursive style.

Doris Labrecque

MRC Rivière-du-Loup